

## Déroulé de l'action

### Modalités

Session Inter-ou Intra  
En présentiel/Classe Virtuelle

### Horaires

9H00-12H00 /13H30-17H00

### Méthode pédagogique

Alternance exposés  
théoriques  
et exercices pratiques (80%  
de pratique)

### Suivi et assistance

Support de cours adapté  
Assistance téléphonique  
gratuite et illimitée

### Validation des acquis

Evaluation formative au  
travers de nombreux  
exercices tout au long de la  
formation permettant de  
valider les compétences  
acquises  
Attestation de stage  
Emergement quotidien d'une  
feuille de présence

### Accessibilité aux personnes handicapées

Pour tout besoin  
d'accessibilité, contactez  
Véronique Constantin,  
référente handicap :  
v.constantin@cit.fr

# Devenir délégué à la protection des données - DPO

**Objectif :** Acquérir les compétences indispensables pour mener à bien la mission de DPO. Pour valider ses compétences, le stagiaire peut, s'il le souhaite, s'inscrire à l'examen de certification du DPO AFNOR, seul organisme de certification agréé par la CNIL.

*A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :*

- Acquérir les connaissances indispensables à l'accomplissement de la mission de DPO
- Connaître les bonnes pratiques pour mettre en place un processus de mise en conformité
- Acquérir les connaissances et la pratique pour jouer un rôle de conseil sur tout nouveau projet de traitement
- Savoir mettre en place les outils de communication et de sensibilisation
- Connaître les points essentiels de contrôle
- Répondre à l'exigence de 35h de formation (en plus d'une expérience professionnelle de 2 ans tous domaines au minimum) pour passer la certification des compétences du DPO AFNOR agréé par la CNIL

**Pré-requis :** Compréhension générale du RGPD et du vocabulaire associé

**Public :** Toute personne devant assurer la responsabilité de protection des données personnelles ou impliquée dans la conception de projets traitant des données à caractère personnel

- 5 jours -

## Rappels juridiques, responsabilités civiles et pénales

### Définitions

Introduction et rappel historique

Définitions

Champ d'application matériel

Champ d'application géographique

Formalités préalables à la mise en oeuvre des traitements

Les responsabilités du Responsable de Traitement et du Sous-Traitant

Recommandations pour les entreprises et organisations qui envisagent de souscrire à des services de Cloud computing

Les droits et obligations propres aux Traitements dans le secteur des communications

Les dispositions régissant les Traitements de données à caractère personnel relatives aux personnes décédées

### Le rôle du DPO

Les conditions obligatoires de nomination du DPO

L'expertise et les compétences attendues du DPO

Les fonctions et missions du DPO

Rôle du DPO dans les analyses d'impact relatives à la protection des données

Rôle du DPO dans la constitution du registre

Les relations entre la CNIL et le DPO

Les conditions et la procédure relative à la fin de mission du DPO

## Déroulé de l'action

### • Modalités

Session Inter-ou Intra  
En présentiel/Classe Virtuelle

### • Horaires

9H00-12H00 /13H30-17H00

### • Méthode pédagogique

Alternance exposés  
théoriques  
et exercices pratiques (80%  
de pratique)

### • Suivi et assistance

Support de cours adapté  
Assistance téléphonique  
gratuite et illimitée

### • Validation des acquis

Evaluation formative au  
travers de nombreux  
exercices tout au long de la  
formation permettant de  
valider les compétences  
acquises  
Attestation de stage  
Emergement quotidien d'une  
feuille de présence

### • Accessibilité aux personnes handicapées

Pour tout besoin  
d'accessibilité, contactez  
Véronique Constantin,  
référente handicap :  
v.constantin@cit.fr

# Devenir délégué à la protection des données - DPO

## Les principes fondamentaux relatifs aux traitements de données à caractère personnel

Introduction – Les principes fondamentaux précisés dans les textes

Le principe de licéité et de loyauté des traitements / consentement

Le principe de finalité

Le principe de pertinence et d'adéquation des données à la finalité poursuivie

Le principe de conservation limitée des données

Le principe de sécurité et de confidentialité des données

Le cas particulier des données sensibles / particulières / exemples

Les droits des personnes concernées

## L'encadrement des transferts de données à caractère personnel hors de l'Union Européenne

Les principes relatifs aux transferts de données hors de l'Union Européenne

Les différents moyens destinés à encadrer le transfert de données de caractère personnel en dehors de l'Union Européenne

Les formalités préalables applicables au transfert de données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne

Les obligations de responsable traitement concernant l'information des personnes concernées par le transfert des données hors Union Européenne

Le cas particulier du transfert des données vers les États-Unis

## Codes de conduite et certification

Les labels

Les codes de conduite

Les certifications

## Les exigences relatives à l'encadrement des traitements dans le domaine de la santé

Principes et définitions

Le régime de formalités préalables applicables aux traitements ayant pour objet la recherche, l'étude ou l'évaluation

Le dossier à présenter à la CNIL

Les conditions de mise en oeuvre des traitements de recherche, étude ou évaluation

Les méthodologies de référence

Les droits des personnes qui participent à une recherche ou une évaluation

Les dérogations

Les conditions de sécurité

L'externalisation des données de santé

## Présentation de la CNIL et de ses missions

Introduction et quelques chiffres clés

Le statut de la CNIL

La composition de la CNIL

L'organisation de la Commission plénière et restreinte

Les pouvoirs de contrôle de la CNIL

Assistance mutuelle et Opérations conjointes des Autorités de Contrôle

Procédure d'urgence

Les différentes missions de la CNIL

## Déroulé de l'action

### • Modalités

Session Inter-ou Intra  
En présentiel/Classe Virtuelle

### • Horaires

9H00-12H00 /13H30-17H00

### • Méthode pédagogique

Alternance exposés  
théoriques  
et exercices pratiques (80%  
de pratique)

### • Suivi et assistance

Support de cours adapté  
Assistance téléphonique  
gratuite et illimitée

### • Validation des acquis

Evaluation formative au  
travers de nombreux  
exercices tout au long de la  
formation permettant de  
valider les compétences  
acquises  
Attestation de stage  
Emargement quotidien d'une  
feuille de présence

### • Accessibilité aux personnes handicapées

Pour tout besoin  
d'accessibilité, contactez  
Véronique Constantin,  
référente handicap :  
v.constantin@cit.fr

# Devenir délégué à la protection des données - DPO

## Présentation des dispositions réglementaires associées au non-respect de la LIL et du RGPD

Rappels

Les sanctions pénales

Les amendes administratives

## La formalisation d'un plan d'actions

Recommandation pour l'élaboration d'un plan d'actions